



PV de l'Assemblée générale ordinaire

Jeudi 22 juin 2023 à 19h00

Grande salle de l'Ancien-Stand à Blonay

1. Signature de la liste de présence

Elle est signée par 49 personnes

2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

3. Adoption du procès-verbal de l'AG du 29 juin 2022

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

4. Rapports de la saison 2022/2023

Du président :

Ouvre la séance à 19h20.

Situation du club saine.

Comme déjà évoqué lors de l'AG 2023, rappelle des valeurs du club, qui reste un club formateur avec une structure de bénévoles à renouveler d'année en année.

Il est réjouissant de compter sur approximativement 500 membres, 400 joueuses/joueurs réparti(e)s dans 24 équipes et une quarantaine d'entraîneurs/entraîneurs assistants.

Cette saison s'est orientée sur la revitalisation de l'élite masculine avec l'engagement de M. Vladimir Ruzici, avec un bilan positif tant au niveau des équipes seniors que celles de la jeunesse, avec une croissance dans les écoles de basket et une extension du mouvement féminin.

Plusieurs rassemblements ont eu lieu avec l'organisation de multiples événements. Toutes les initiatives prises par les coaches sont appréciées et remerciées, comme par exemple, l'introduction d'un entraînement le dimanche matin par M. Julien Pousaz.

La 2^{ème} ligue est également remerciée pour son engagement, tant sur leur investissement pour l'organisation des Fêtes de Blonay, qu'en leur qualité de coach/joueur au sein du club.

5. Rapport et présentation des comptes de la saison 2022/2023

M. Volker Tiemann présente M. Damien Astolfi, qui a repris la comptabilité en décembre 2022, et adresse ses plus vifs remerciements à Mme Delphine Coquelle pour les années passées au sein du comité et le travail accompli.

Il revient sur le montant des rentrées pour la saison qui s'élève à CHF 307'256.00, ce qui est en record. L'augmentation des charges s'explique par l'engagement d'un coach professionnel et un renouvellement de maillots et de matériel. La perte sur l'exercice se monte à CHF 1350.00.

A ce jour, le club enregistre CHF 60'000.00 de liquidité et un peu plus de CHF 30'000.00 de réserve.

Par ailleurs, un montant a été provisionné, en prévision de la fête des 50 ans du club.



Comptes 2022-2023

Compte de résultat pour l'exercice 2022-2023
exercice du 01.06.2022 - 31.05.2023, en francs suisses

Association Blonay Basket

REVENUS et CHARGES	BUDGET 2022-2023	2022-2023	2021-2022
Cotisations	120,000	121,374	102,547
Dons et sponsoring	52,000	46,297	27,503
Revenus repas de soutien	-	26,249	15,749
Revenus cantine et événements	30,000	36,987	22,741
Revenus bulletin	-	7,500	210
Revenus Camp	-	6,230	-
Subventions et indemnités J+S	58,000	62,618	52,660
Total produits	260,000	307,256	221,410
Swissbasket, AVB, arbitres	-87,000	-88,758	-80,342
Salaires, charges sociales et frais de personnel	-50,000	-57,832	-
Frais et défraiements d'entraîneurs	-40,000	-35,024	-37,018
Indemnités J+S	-25,000	-26,039	-
Frais de matériel, maillots, et location salles	-25,000	-40,850	-42,471
Frais de véhicule, déplacements	-18,000	-18,248	-22,628
Charges repas de soutien	-	-15,543	-
Charges cantines et événements	-12,000	-10,850	-10,072
Charges bulletin	-	-8,968	-
Charges camp	-	-3,418	-
Emoluments, taxes, assurances, amendes	-2,150	-4,546	-1,838
Total charges	-259,150	-310,076	-194,367
Résultat avant charges financières et extra.	850	-2,820	27,042
Résultat financiers	-350	-351	-334
Résultat extraordinaire	-	1,821	-26,203
Résultat de l'exercice	500	-1,350	505



Bilan 2022-2023

Bilan au 31 mai 2023
en francs suisses

Association Blonay Basket

ACTIF	31/05/2023	31/05/2022
Liquidités	62,505	98,599
Débiteurs divers	1,500	-
Cotisations à encaisser	3,236	3,734
Provisions sur cotisations	-2,094	-1,867
Charges payées d'avance	1,335	-
Produits à recevoir	10,200	700
Actifs circulants	14,177	2,567
Garantie de loyer	3,550	250
Actifs immobilisés	3,550	250
TOTAL ACTIF	80,232	101,416
PASSIF	31/05/2023	31/05/2022
Créanciers	2,653	4,751
Provision aide famille	2,150	2,150
Provisions diverses	30,000	49,000
Produits reçus d'avance	10,050	-
Passifs de régularisation	3,810	12,596
Capitaux étrangers à court terme	48,663	68,497
Capital	32,919	32,414
Résultat de l'exercice	-1,350	505
Capitaux propres	31,569	32,919
TOTAL PASSIF	80,232	101,416



6. Rapport des vérificateurs de comptes

Lecture et remise du rapport des vérificateurs des comptes par M. Giuseppe Singarella, suite à la révision effectuée le 20 juin 2023 à La Tour-de-Peilz avec la présence de MM. Christophe Toluoso et Damien Astolfi. Les comptes annuels présentent un excédent de charges de CHF 1'350.00 au 31 mai 2023. La comptabilité et les comptes annuels sont déclarés conformes à la loi et aux statuts du Blonay Basket.

7. Adoption et décharge au comité pour sa gestion

La décharge pour les comptes est donnée au comité à l'unanimité.

8. Composition du comité

Remerciements aux membres des commissions technique et sponsoring, aux membres du comité et à tous les entraîneurs pour leur engagement au cours de la saison, ainsi que tous les bénévoles qui oeuvrent au bon fonctionnement du club.

M. Grégoire Ammann tient à remercier les entraîneurs sortants pour leur implication et disponibilité durant toutes ces dernières années au sein du club.

Parole est donnée à Mme Sarah Cavin qui souhaite remercier vivement Mme Sophie Charlier pour son immense investissement au sein de l'équipe LNBF ainsi que son implication pour le mouvement féminin.

Le comité 2023/2024 se compose des personnes suivantes :

● Volker Tiemann,	Président – jusqu'en 2025
● Damien Astolfi,	Vice-président, comptabilité
● Yann Gehrig,	Conseiller stratégie
● Patricia Sava,	Finances
● Carole Schluchter Spori,	Administration/Bulletin/Cantine 1LNM/Calendrier/OTR
● Grégoire Ammann,	Direction commission technique
● Raphaël Fuhrer,	Responsable J&S, délégué AVB
● Claude Nicolet,	Communication, événements (repas de soutien, loto)
● Michèle Regamey,	Exploitation cantine (licence)

Appui au comité

● Jean-Marc Spori,	Responsable licences, Administration CT, Site Internet
● Nadir Moussaoui	Conventions entraîneurs
● Sagrario Cavin	OTN/Arbitres/Tournoi Molinari/Amicale
● Pierre-André Cavin	Cantine LNBF/Sponsoring
● Livio Sava et Bernard de Mestral	Événements (broche-cantine, fêtes de Blonay, etc.)
● Laura Rentsch	Responsable salles, organisation loto
● Bruno Lanz	Responsable mini

Commission technique, avec comme membres

- Grégoire Ammann, Jean-Marc Spori, Laura Rentsch, Joël Bertogliati, Raphaël Fuhrer, Michel Horacsek

Commission sponsoring, avec comme membres

- Pierre-André Cavin, Bernard Degex, Yann Gehrig, Hervé Felli et Claude Nicolet



Commission ad hoc pour l'organisation du jubilé du club (18 et 19 janvier 2025)

🏀 Carole Lamblaut, Claude Nicolet, Yves François, Christian Mury, Joël Bertogliati, Bernard de Mestral, Gianni Ghiringhelli

Commission pour l'introduction du 3x3, avec comme membres

🏀 Ludovic Spori et Jérémie Nicolet

Leur nomination est acceptée à l'unanimité par acclamation.

9. Nomination des nouveaux vérificateurs des comptes

M. Giuseppe Singarella, M. Christophe Toluoso et Mme Véronique Poncioni en qualité de suppléante.

10. Présentation budget 2023/2024

Du président :

Le budget 2023/2024 est estimé à CHF 314'000.00.

But à atteindre : un solde positif.

Constat : stabilité et croissance maîtrisée au niveau du club.

REVENUS et CHARGES	BUDGET 2023-2024	2022-2023
Cotisations	128,000	121,374
Dons et sponsoring	50,000	46,297
Revenus repas de soutien	20,000	26,249
Revenus cantine et événements	25,000	36,987
Revenus bulletin	3,000	7,500
Revenus Camp	30,000	6,230
Subventions et indemnités J+S	58,000	62,618
Total produits	314,000	307,256
Swissbasket, AVB, arbitres	-89,000	-88,758
Salaires, charges sociales et frais de personnel	-56,000	-57,832
Frais et défraiements d'entraîneurs	-35,000	-35,024
Indemnités J+S	-28,000	-26,039
Frais de matériel, maillots, et location salles	-32,000	-40,850
Frais de véhicule, déplacements	-18,000	-18,248
Charges repas de soutien	-11,000	-15,543
Charges cantines et événements	-12,000	-10,850
Charges bulletin	-3,000	-8,968
Charges camp	-26,500	-3,418
Emoluments, taxes, assurances, amendes	-3,000	-4,546
Total charges	-313,500	-310,076
Résultat avant charges financières et extra.	500	-2,820
Résultat financiers	-350	-351
Résultat extraordinaire	-	1,821
Résultat de l'exercice	150	-1,350



Le budget, les comptes et le comité sont proposés en bloc à l'assemblée.

Ils sont acceptés à l'unanimité par acclamation.

11. Présentation de la saison 2023/2024

Commission technique :

Les écoles de basket évoluent et se portent bien.

Le club des Montreux Jazzers est remercié pour sa précieuse collaboration et son partenariat.

La nouvelle salle de Courbet (triple salle) à La Tour-de-Peilz offrira quelques plages supplémentaires pour des entraînements et une nouvelle école de basket.

Projet d'un lancement d'un mouvement 3x3.

Un accent particulier sera apporté sur le développement d'interactions entre les équipes pour la saison 2023-2024.

Le nombre d'équipes étant conséquent (24), le club préfère utiliser le terme mûrir, plutôt que celui de grandir, ceci afin d'assurer une formation de qualité.

12. Perspective du club

Les cotisations resteront identiques à celles acceptées lors de l'AG de 2022.

Rappel des événements à venir pour la saison 2023-2024 :

- | | |
|-----------------------------|---|
| - Du 3 au 7 juillet 2023 | - Summer Camp à Bahyse |
| - Les 2 et 3 septembre 2023 | - Camp féminin à Bahyse |
| - Le 23 septembre 2023 | - Broche d'ouverture de saison et basketthon |
| - Le 24 septembre 2023 | - La Tour bouge à La Tour-de-Peilz – Présence du club |
| - Octobre ou novembre 2023 | - Raclette de remerciements pour les bénévoles |
| - Le 2 décembre 2023 | - Loto |
| - Le 9 décembre 2023 | - Noël du club |
| - Le 9 mars 2024 | - Tournoi Molinari |
| - Le 26 avril 2024 | - Repas de soutien |
| - Juin 2024 | - Fêtes au village de Blonay |
| - Juin 2024 | - AG ordinaire et repas |

13. Propositions individuelles et divers

Ràs.

Mot de la fin, par une citation de John F. Kennedy, Washington, 20 janvier 1961 :

" and so my fellow Basketteurs: ne demande pas, ce que le Blonay Basket peut faire pour toi - demande, ce que tu peux faire pour le Blonay Basket !"

La séance est levée à 20h10.

Elle est suivie par un apéritif agrémenté d'un punch planteur et d'une paëlla royale offerte par l'Amicale.



COTISATIONS 2023-2024

Catégorie d'âge		Naissance	Cotisations *	Licence **	Total
Ecole de Basket/Formation	M/F	2014-2019	200.-	-.-	200.-
U8	M/F	2016-2017	200.-	40.-	240.-
U10	M/F	2014-2015	200.-	40.-	240.-
U12	M/F	2012-2013	270.-	40.-	310.-
U14	M/F	2010-2011	390.-	70.-	460.-
U14 Elite	M	2010-2011	650.-	70.-	720.-
U16	M/F	2008-2009	415.-	100.-	515.-
U16 Elite	M	2008-2009	675.-	100.-	775.-
U18	M/F	2006-2007	440.-	110.-	550.-
U18 Elite	M	2006-2007	700.-	110.-	810.-
U20	M	2004-2005	470.-	135.-	605.-
LNB	Ligue Nationale B	F	470.-	(FIBA 350.-)	180.- (FIBA 820.-) 650.-
1LNM	1 ^{ère} Ligue Nationale	M	470.-	180.-	650.-
1LNF	1 ^{ère} Ligue Nationale	F	470.-	170.-	640.-
2L	2 ^{ème} Ligue Cantonale	M/F	350.-	170.-	520.-
3L	3 ^{ème} Ligue Cantonale	M	350.-	170.-	520.-
4L	4 ^{ème} Ligue Cantonale	M	350.-	170.-	520.-
Vétérans	M		150.-	-.-	150.-

* Les familles bénéficient d'une réduction de 10% à partir du 2^{ème} enfant pour tout membre de la famille pratiquant dans le club (pas de réduction sur la licence)

En cas de transfert, des frais supplémentaires peuvent être facturés.

En cas de participation du joueur dans plusieurs équipes, c'est son âge qui est déterminant pour le calcul de la cotisation.

** Licence AVB/FSBA = Association Vaudoise de Basket/Fédération Suisse de Basketball (Swiss basketball). Une licence est obligatoire pour être reconnu en tant que membre de l'Association et de la Fédération, ceci afin de pouvoir participer aux compétitions organisées par ces dernières (championnats, tournois, coupes, etc.).

En cas de transfert depuis une fédération étrangère, le montant pour l'obtention de la lettre de sortie FIBA sera facturé en sus.

La licence FIBA pour les joueurs d'origine étrangère évoluant en SBL ou LNB sera facturée en sus.

Tableau d'Exemptions (Cotisation + Licence)

Fonction	Licence en Fonction Administrative	Cotisation comme joueur	Licence comme joueur	Cotisation pour Enfants	Licence pour Enfants
Entraîneurs / Assistants	Exempté	Exempté	Exempté	Exempté	À payer
Arbitres	Exempté	Exempté	Exempté	À payer	À payer
Officiels de Table Régionaux	Exempté	À payer	À payer	À payer	À payer
Officiels de Table Nationaux	Exempté	À payer	Exempté	À payer	À payer
Membres du Comité	Exempté	Exempté	À payer	Exempté	À payer

Autres exceptions individuelles pour les cotisations, à l'exclusion de la licence

Exemples :

- Entrée en deuxième partie de saison (Dès janvier – demi cotisation)
- Blessure grave (à partir de 3 mois – prorata temporis)
- Fortes difficultés financières (hardship)

Conditions cumulatives :

- Décision existante et confirmée par écrit par le Comité
- À l'unanimité par le Comité